

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Mida San 334 MF

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** BE2021-0025-00-00

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0027644-0002

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	17
5.1. Consignes d'utilisation	17
5.2. Mesures de gestion des risques	18
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	18
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	18
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	19
6. Autres informations	19

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

MIDA SAN 334 MF
-----------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

**Nom et adresse du titulaire de l'autorisation**

Nom

Christeyns NV

Adresse

Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique

**Numéro de l'autorisation**

BE2021-0025-00-00 1-2

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3**

BE-0027644-0002

**Date de l'autorisation**

25/12/2021

**Date d'expiration de l'autorisation**

25/12/2031

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

**Nom du fabricant**

Christeyns N.V.

**Adresse du fabricant**

Afrikalaan 182 9000 Gand Belgique

**Emplacement des sites de fabrication**

Afrikalaan 182 9000 Gand Belgique

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns s.r.o.
<b>Adresse du fabricant</b>	Vitovska 453/7 742 35 Odry République tchèque
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Christeyns s.r.o. 742 35 Odry République tchèque

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns Food Hygiene sas
<b>Adresse du fabricant</b>	ZA Les Farges 24580 Rouffignac St. Cernin France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	ZA Les Farges 24580 Rouffignac St. Cernin France

<b>Nom du fabricant</b>	Betelgeux sl
<b>Adresse du fabricant</b>	Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3 CP 46729 Ador - Valence Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3 CP 46729 Ador - Valence Espagne

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns France sa
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue de la Maladrie 31, PI de la Vertonne 44120 Vertou France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Rue de la Maladrie 31, PI de la Vertonne 44124 Vertou France

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns Professional Hygiene srl.
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Aldo Moro 30 20060 Pessano con Bornago Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Via Aldo Moro 30 20060 Pessano con Bornago Italie

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns UK Ltd.
<b>Adresse du fabricant</b>	Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni

<b>Nom du fabricant</b>	Christeyns Food Hygiene Ltd.
<b>Adresse du fabricant</b>	2 Cameron Court, Winwick Quay WA2 8RE Warrington Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	2 Cameron Court, Winwick Quay WA2 8RE Warrington Royaume-Uni

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1354 - Propane-1-ol
<b>Nom du fabricant</b>	OQ Chemicals GmbH (Formerly OXEA GmbH)
<b>Adresse du fabricant</b>	Otto-Roelen-Str. 3 46147 Oberhausen Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Oxea corporation. 2001 FM 3057 TX 77404 Bay City États-Unis

<b>Substance active</b>	1355 - Propane-2-ol
<b>Nom du fabricant</b>	Brenntag GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Stinnes Platz 1 45472 Mülheim an der Ruhr Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Shell Nederland Raffinaderij BV, Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Pays-Bas
	Exxon Mobil, 4045 Scenic Hwy, Baton Rouge 70805 Los Angeles États-Unis

<b>Substance active</b>	1354 - Propane-1-ol
<b>Nom du fabricant</b>	Sasol Chemie GmbH & Co. KG
<b>Adresse du fabricant</b>	Anckelmannsplatz 1 20537 Hambourg Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Secunda Chemical Operations, Sasol Place, 50 Katherine streeed 2090 Sandton Afrique du Sud

<b>Substance active</b>	1355 - Propane-2-ol
<b>Nom du fabricant</b>	Alcoholes Montplet S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	NOVAPEX, NOVACAP, Le Carré Joannès, 29 avenue Joannès Masset CS 10619 69258 Lyon Cedex 09 France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	NOVAPEX, Rue Gaston Monmousseau 38150 Salaise-sur-Sanne France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	34,35
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	13,68

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>Éviter de respirer les vapeurs.</p>

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Utilisation 2.1 - TP02 Désinfection des surfaces, pulvérisation par pulvérisateur à gâchette

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Sans objet
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: bactéries  Nom commun: Bacteria  Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Levures  Nom commun: Yeasts  Stade de développement: Adultes</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur  Intérieur — Industrie pharmaceutique, Industries non alimentaires. Désinfection des surfaces dures/non poreuses de petite taille par pulvérisation par pulvérisateur à gâchette avec nettoyage préalable</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Pulvérisation par pulvérisateur à gâchette  Description détaillée:</p> <p>Par pulvérisateur à gâchette : après pulvérisation par pulvérisateur à gâchette et une fois le temps de contact requis écoulé, le produit peut être essuyé avec un tissu ou un chiffon.</p>

## Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 30 ml / m<sup>2</sup>  
Dilution (%): 0 %  
Nombre et fréquence des applications:

Active contre les bactéries et les levures :  
Prêt à l'emploi  
À température ambiante  
avec un temps de contact de 5 minutes  
Dose d'application : 30 ml / m<sup>2</sup>  
Fréquence : une application par jour

## Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel  
Professionnel

## Dimensions et matériaux d'emballage

Flacons de 1 l avec dispositif de pulvérisation à gâchette distinct (PEHD)  
Bidons de recharge de 5, 10, 22, 25 l (PEHD)

### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées (les mesures de protection individuelle doivent être temporaires).

#### Tous types de salles:

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.

#### Salles non précisées (20m<sup>3</sup>) et salles petites (10m<sup>3</sup>) :

Max 1 application par jour

- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*



Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.  
• Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 9 heures après le traitement.

**Installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques :**

• L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)\*:

\* filtre à vapeur organique, filtre combiné, type A2/P2 (RPE 10)

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

**4.2 Description de l'utilisation**

**Utilisation 2 - Utilisation 2.2 - TP02 Désinfection des surfaces, pulvérisation à basse pression**

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	sans objet
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Levures  
Nom commun: Yeasts  
Stade de développement: Adultes

**Domaine d'utilisation**

Intérieur  
Intérieur  
Intérieur. Industrie pharmaceutique. Industries non alimentaires. Désinfection des surfaces dures/non poreuses par pulvérisation à basse pression avec nettoyage préalable.

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Pulvérisation à basse pression  
Description détaillée:  
Par pulvérisation à basse pression : après une pulvérisation à basse pression, laisser sécher le produit sans l'essuyer.

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: 200 ml / m<sup>2</sup>  
Dilution (%): 0 %  
Nombre et fréquence des applications:  
  
Active contre les bactéries et les levures :  
Prêt à l'emploi  
  
À température ambiante  
  
avec un temps de contact de 5 minutes  
Dose d'application : 200 ml / m<sup>2</sup>  
Fréquence : une application par jour

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Industriel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bidons de 5, 10, 22, 25 l (PEHD), réservoirs de 220 l (PEHD)  
GRV de 1000 l (PEHD)

**4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

## 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées (les mesures de protection individuelle doivent être temporaires).

### Tous types de salles :

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.
- Une combinaison de protection imperméable au produit biocide doit être portée.

### Salles non précisées (20 m<sup>3</sup>):

Max 1 application par jour pour un maximum de 8 m<sup>2</sup>

- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application

- Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 12 heures après le traitement.

### Petites espaces (10m<sup>3</sup>):

- Max 1 application par jour pour un maximum de 4 m<sup>2</sup>.

L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.

- Quittez l'espace après le traitement et ne rentrez pas avant 12 heures après le traitement.

### Salles blanches :

Max 1 application par jour pour un maximum de 10 m<sup>2</sup>

L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

Taux de renouvellement d'air de 20/h requis pendant l'utilisation.

Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.

Quittez l'espace après le traitement et ne rentrez pas avant 1 heure après le traitement.

### Laboratoires et biotechnologie :

Max 1 application par jour pour un maximum de 10 m<sup>2</sup>.

Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application

- Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 1 heure après le traitement.

### Installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques :

Max 1 application par jour pour un maximum de 10 m<sup>2</sup>

L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.

Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 1 heure après le traitement.

\* filtre à vapeur organique, filtre combiné, type A2/P2 (RPE 10)

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - Utilisation 2.3 - TP04 Désinfection des surfaces, pulvérisation par pulvérisateur à gâchette

##### Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

sans objet

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries  
Nom commun: Bacteria  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Levures  
Nom commun: Yeasts  
Stade de développement: Adultes

##### Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur — Dans les cuisines de grande taille, restaurants, industrie alimentaire : Désinfection des surfaces dures/non poreuses de petite taille par pulvérisation par pulvérisateur à gâchette avec nettoyage préalable

##### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation par pulvérisateur à gâchette  
Description détaillée:

	<p>Par pulvérisateur à gâchette : après pulvérisation par pulvérisateur à gâchette et une fois le temps de contact requis écoulé, le produit peut être essuyé avec un tissu ou un chiffon.</p>
<p><b>Taux et fréquences d'application</b></p>	<p>Taux d'application: 30 ml / m<sup>2</sup>  Dilution (%): 0 %  Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Active contre les bactéries et les levures :  Prêt à l'emploi</p> <p>À température ambiante  avec un temps de contact de 5 minutes</p> <p>Dose d'application : 30 ml / m<sup>2</sup>  Fréquence : une application par jour</p>
<p><b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b></p>	<p>Industriel  Professionnel</p>
<p><b>Dimensions et matériaux d'emballage</b></p>	<p>Flacons de 1 l avec dispositif de pulvérisation à gâchette distinct (PEHD)  Bidons de recharge de 5, 10, 22, 25 l (PEHD)</p>

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées (les mesures de protection individuelle doivent être temporaires).

**Tous types de salles :**

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.

**Salles non précisées (20m<sup>3</sup>) et petites salles (10m<sup>3</sup>) :**

Max 1 application par jour.

L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.

Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 9 heures après le traitement.

**Cuisines et cantines :**

L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

\* filtre à vapeur organique, filtre combiné, type A2/P2 (RPE 10)

**4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.

**4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.

**4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.

**4.4 Description de l'utilisation**

**Utilisation 4 - Utilisation 2.4 - TP04 Désinfection des surfaces, pulvérisation à basse pression**

**Type de produit**

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée**

sans objet

<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: bactéries  Nom commun: Bacteria  Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Levures  Nom commun: Yeasts  Stade de développement: Adultes</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur — Dans les cuisines de grande taille, restaurants, industrie alimentaire : Désinfection des surfaces dures/non poreuses par pulvérisation à basse pression avec nettoyage préalable.</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Pulvérisation à basse pression  Description détaillée:</p> <p>Par pulvérisation à basse pression : après une pulvérisation à basse pression, laisser sécher le produit sans l'essuyer.</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: 200 ml / m<sup>2</sup>  Dilution (%): 0 %  Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Active contre les bactéries et les levures :  Prêt à l'emploi  À température ambiante  avec un temps de contact de 5 minutes  Dose d'application : 200 ml / m<sup>2</sup></p> <p>Fréquence : une application par jour</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Industriel</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Bidons de 5, 10, 22, 25 l (PEHD), réservoirs de 220 l (PEHD)  GRV de 1000 l (PEHD)</p>

#### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

## 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées (les mesures de protection individuelle doivent être temporaires).

### Tous types de salles :

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.
- Une combinaison de protection imperméable au produit biocide doit être portée.

### Salles non précisées (20 m<sup>3</sup>):

Max 1 application par jour pour un maximum de 8 m<sup>2</sup>

- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application

- Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 12 heures après le traitement.

### Petites espaces (10m<sup>3</sup>):

• Max 1 application par jour pour un maximum de 4 m<sup>2</sup>.

- L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

• Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.

- Quittez l'espace après le traitement et ne rentrez pas avant 12 heures après le traitement.

### Cuisines collectives et cantines :

Max 1 application par jour pour un maximum de 10 m<sup>2</sup>

L'utilisation d'équipements de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire lors de l'application. Au moins un respirateur à ventilation assistée avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1), ou un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 est requis (type de filtre (lettre code, couleur) à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).\*

Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.

Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 1 heure après le traitement.

### Cuisines industrielles:

Max 1 application par jour pour un maximum de 10 m<sup>2</sup>

Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.

Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 1 heure après le traitement.

### Salle de production industrielle:

Max 1 application par jour pour un maximum de 10 m<sup>2</sup>



Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.  
Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 1 heure après le traitement.

\* filtre à vapeur organique, filtre combiné, type A2/P2 (RPE 10)

#### 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

#### 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

#### 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

### 4.5 Description de l'utilisation

#### Utilisation 5 - Utilisation 2.5 - TP04 Désinfection d'objets par trempage

##### Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

sans objet

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries  
Nom commun: Bacteria  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Levures  
Nom commun: Yeasts  
Stade de développement: Adultes

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Intérieur — Dans les cuisines de grande taille, restaurants, industrie alimentaire : Désinfection des surfaces dures/non poreuses (objets) par trempage avec nettoyage préalable
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Trempage Description détaillée: Désinfection d'instruments ou d'équipements au moyen d'un trempage (introduction des objets dans un bain prérempli) ou d'un remplissage (remplissage d'un bain vide qui contient déjà les objets). Dans les deux cas, les objets sont entièrement immergés.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 25 litres Dilution (%): 0 % Nombre et fréquence des applications: Active contre les bactéries et les levures : Prêt à l'emploi À température ambiante avec un temps de contact de 5 minutes Fréquence : une application par jour
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel  Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bidons de 5, 10, 22, 25 l (PEHD), réservoirs de 220 l (PEHD) GRV de 1000 l (PEHD)

#### 4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.

#### 4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées (les mesures de protection individuelle doivent être temporaires).

**Tous types de salles:**

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter un écran facial pendant la phase de manipulation du produit.

**Salles non précisées (20m<sup>3</sup>) :**

- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 1 heure après le traitement.

**Salles petites (10m<sup>3</sup>):**

- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quittez la salle après le traitement et ne rentrez pas avant 3 heures après le traitement.

**4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Le produit peut être rincé en toute sécurité dans l'égout municipal connecté à une usine de traitement des eaux usées.

**4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

**4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Veillez consulter les instructions générales d'utilisation.

**5. Conditions générales d'utilisation****5.1. Consignes d'utilisation**

**- Procédures de désinfection par pulvérisation, essuyage ou trempage :**

Toutes les surfaces à désinfecter doivent être nettoyées/rincées/séchées avant la procédure de désinfection : l'utilisateur doit nettoyer, rincer et drainer les liquides de nettoyage des surfaces à désinfecter.

**- Cycle de désinfection :**

Tous les produits doivent être utilisés NON DILUÉS.

Cf. la description de la méthode d'application relative à chaque utilisation pour connaître dûment le TEMPS DE CONTACT requis et si un RINCAGE FINAL (à l'eau potable) après désinfection est requis.

• - Pour les procédures de désinfection par pulvérisation par pulvérisateur à gâchette : Veiller à mouiller entièrement la surface, laisser agir pendant le temps de contact spécifié.

- Procédures de désinfection par trempage : Le bain n'est pas destiné à être réutilisé. Utiliser le bain uniquement une fois par jour après travaux et le remplacer par une solution neuve tous les jours.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

Utiliser dans des zones bien ventilées.

Assurer une ventilation adéquate avant de pénétrer dans les salles traitées.

Non destiné aux zones accessibles au grand public.

Eviter le contact avec les yeux.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Mesures générales de premiers secours : Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de persistance de difficultés respiratoires.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Irritation des voies respiratoires et des autres muqueuses. Risque de lésions oculaires graves. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Il est essentiel de prendre une mesure immédiate.

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute entrée dans le réseau d'égout ou de distribution d'eau. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux publiques.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

### Mesures techniques :

Il faut suivre les procédures de mise à la terre pour éviter l'électricité statique.

### Condition de stockage :

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Éviter les températures élevées.

Protéger du rayonnement solaire direct.

Protéger du gel.

Produits incompatibles : Acides forts. Bases fortes.

Durée de conservation : 2 ans

## 6. Autres informations

Le produit contient du propan-2-ol pour lequel une valeur d'inhalation de l'AEC pour l'utilisateur professionnel a été convenue et utilisée pour l'évaluation des risques du produit.